



LA COMMUNE D'OHEY PROCEDE AU RECRUTEMENT
DE DEUX OUVRIERS DES ESPACES VERTS SAISONNIERS

MISSION :

L'ouvrier des espaces verts (m/f) produit un résultat visible en entretenant les parcs, carrefours, rond-point... Il/elle gère la préparation du matériel et du sol avant les actions de jardinage proprement, range et entretient les outils et machines avant et après l'intervention. Il/elle assure la logistique, se déplaçant sur la zone qui lui est attribuée afin d'aménager les espaces verts. Il/elle contrôle l'état des plantations dans l'espace public et interagit avec les membres de l'équipe pour les aider dans leur travail.

CONDITIONS D'ACCES

Etre en possession du permis de conduire B et BE (remorque) le permis C constituant un atout

Etre dans les conditions d'emploi sous statut APE au plus tard à la date d'engagement

Réussir une épreuve d'aptitude professionnelle évaluant les connaissances pratiques en rapport avec l'emploi postulé.

CONTRAT:

Entrée en fonction : Le 1er avril 2019.

Durée: CDD de 3 mois avec possibilité de prolongation pour une période de 3 mois supplémentaires

Temps de travail : temps plein soit 38h00 semaine

Echelle de rémunération: E2

PROCEDURE DE SELECTION :

Réception du dossier de candidature ; CV détaillé, lettre de motivation, copie du permis de conduire et extrait du casier judiciaire pour le 5 mars 2019 au plus tard date du cachet de la poste faisant foi.

Les candidatures sont à adresser ou à déposer au service du Personnel, à l'attention de Madame Sonia Dubois- Place Roi Baudouin 80 à 5350 OHEY.

Les candidats retenus participeront à une épreuve d'aptitude professionnelle, le vendredi 15 mars 2019, les candidats non retenus seront informés par courrier.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de l'Administration Communale d'Ohey au 085/ 824.471 (service du Personnel).

ATTENTION : Tout dossier de candidature incomplet à la date de clôture sera irrecevable aucune suite ne sera donnée

Profil de fonction détaillé

Activités prioritaires demandées par la fonction (liste non exhaustive) :

- Constater la présence de mauvaises herbes (pissenlit, plantain, liseron, mousse, trèfle, renoncule, chardon, orties)
- Détecter les éléments et conditions climatiques qui causent des maladies aux plantations.
- Identifier les actions de jardinage nécessaire en observant le terrain et l'état général des plantations.
- Identifier les éléments de terrain qui influencent la croissance des plantes.
- Mesurer les espaces, les surfaces, les écarts, les distances.
- Vérifier les dosages des produits utilisés pour le repiquage, l'empotage, le rempotage et les transplantations.
- Préparer le sol avant les aménagements, les semis...
- Préparer ranger et entretenir le matériel.
- Aménager les espaces verts (parcs, carrefours, ronds-points...).
- Charger les véhicules avec les produits, outils, machines, matériaux du terrain.
- Déplacer des objets avec une remorque si en possession du permis BE
- Manipuler les outils et machines avec dextérité.
- Placer des clôtures
- Se déplacer avec un véhicule permis B.
- Appliquer (produit/technique) les techniques de jardinage.
- Entretenir les espaces verts en ramassant les déchets, balayant, ratissant.
- Entretenir les plantations en tenant veillant à l'arrosage, l'ombrage, l'apport de lumière, l'irrigation, la protection contre la grêle, le gel, la neige, le vent.
- Planter les annuelles, les bisannuelles dans les parcs, fleurir les ronds-points et les abords de l'administration, semer...
- Réparer les bancs, les objets cassés dans les espaces verts.
- Retirer les mauvaises herbes (pissenlit, plantain, liseron, mousse, trèfle, renoncule, chardon, orties)
- Tailler les haies, les arbres et les arbustes en respectant les exigences liées à leurs caractéristiques.
- Tondre les pelouses.
- Utiliser les matériaux (dolomie, sable, terreau, graviers...) adaptés aux techniques de jardinage.
- Utiliser les outils et machines spécifiques aux techniques de jardinage.
- Utiliser les produits (engrais, produits phytopharmaceutiques, huiles, carburants...) adaptés aux techniques de jardinage.

- Aider les collègues.
- Collaborer dans la réalisation du travail.

Complémentairement à ces activités prioritaires, il/elle pourrait également être amené à (liste non exhaustive)

- Décrire les dommages causés aux plantations.
- Informer le supérieur hiérarchique de ce qui se déroule sur le terrain.
- Reconnaître les caractéristiques du terrain (type de sol, type de support, rond-point, parc, lieux souvent fréquentés, espace fréquenté par les enfants...).
- Reconnaître les genres et espèces des plantes et identifier leurs caractéristiques et exigences.